

RÉGIMES DÉMOGRAPHIQUES ET TERRITOIRE : les frontières en question

*Colloque international de La Rochelle
22 - 26 septembre 1998*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

Dynamique démographique au Maroc et en Algérie : ressemblances et dissemblances des évolutions récentes

Abdel-Ilah YAAKOUBD

INSEA, Rabat, Maroc

Introduction

Vouloir superposer deux régimes démographiques en tenant compte des frontières pouvant être à l'origine des dissemblances entre les populations s'identifiant à ces régimes, est une entreprise à la fois ambitieuse et non sans embûches. Outre les difficultés inhérentes à la disponibilité et à la comparabilité des données, la définition même des concepts impliqués n'est pas sans poser problème.

D'un côté, la notion de régime démographique ne peut, de toute évidence, être aisément circonscrite. Elle fait référence à la dynamique opérée aussi bien au niveau des éléments de structures qu'à celle induite par les vecteurs de mouvements et est, souvent même, étendue aux aspects de comportement. Ce qui la rend difficile à cerner et, le plus souvent, circonscrite que partiellement.

De l'autre côté, le concept de frontière est, certainement, d'une extension assez large pour être appréhendé dans toutes ses facettes. Il fait référence à des critères d'ordre à la fois géographique, idéologique, politique, culturel,... etc. Son appréhension n'est, de ce fait, pas plus aisée que celle du concept évoqué précédemment et ne peut, à son tour, être que partiellement opérée.

Ces précisions étant faites, les deux régimes démographiques que nous nous proposons de comparer ici sont ceux relatifs à deux pays voisins ; en l'occurrence l'Algérie et le Maroc. De par le fond historico-culturel qu'ils partagent, les similarités (langue, religion, histoire,... etc.) qui les rapprochent et les dissemblances (potentialités économiques, régimes politiques, organisations sociales, ... etc.) qui les opposent, ces deux pays représentent un terrain propice à ce type d'investigation.

De tous les vecteurs susceptibles d'engendrer des modifications au niveau des régimes démographiques propres à ces pays, ceux ayant trait aux deux principaux phénomènes de mouvement ; en l'occurrence la natalité et la mortalité, ont certainement été des plus déterminants. Aussi, notre comparaison sera principalement axée sur les variations opérées au niveau de ces deux phénomènes. Elle aura pour objectif de situer, dans le temps, les moments de convergence et de divergence eu égard à l'évolution des phénomènes sus-cités et d'en identifier les facteurs sous-jacents.

1 - Les régimes de fécondité : non simultanéité des processus transitionnels, mais convergence des niveaux et tendances actuels

Les quatre décennies d'après indépendance ont été marquées pour le Maroc et l'Algérie par des régimes de fécondité dont l'évolution s'est opérée, en gros, selon trois phases¹ :

– *La phase initiale* est caractérisée par des niveaux de fécondité à la fois uniformément élevés et très peu différenciés. Cette phase s'est prolongée jusqu'au début des années soixante.

¹ Voir à ce sujet notre communication intitulée « *Pathways of fertility transition and its determinants in the North African Arab countries* », récemment présentée au workshop sur le thème « *New Demography in the Arab Region* » organisé au Caire du 26 au 29 juillet 1998 par le Social Research Center de l'Université Américaine du Caire.

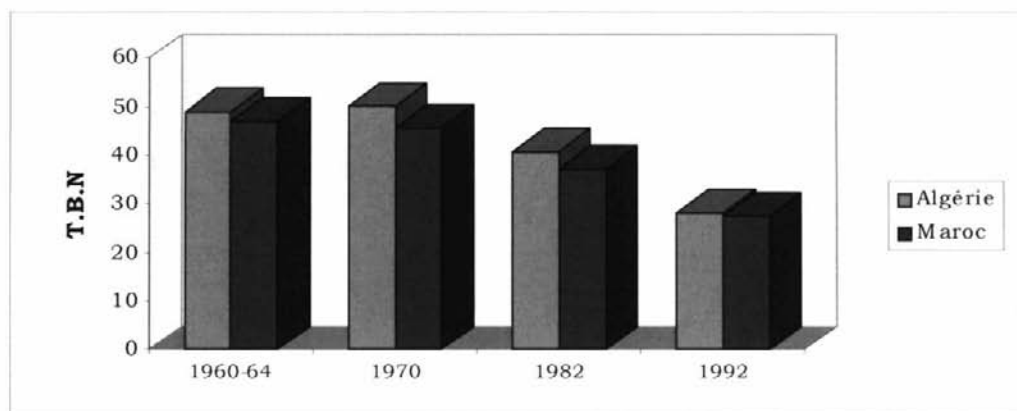
– *La phase intermédiaire* est marquée par l'apparition et l'affirmation de contrastes au niveau des comportements reproductifs des populations marocaine et algérienne. Cette phase a été amorcée dès la seconde moitié des années soixante.

– *La phase en cours* est caractérisée par une réhomogénéisation des niveaux de fécondité dont l'enclenchement peut être situé vers le début de la seconde moitié des années quatre vingt.

D'un modèle de fécondité quasi-identique et s'apparentant, à bien des égards, à un schéma reproductif quasi-naturel, les deux pays ont ainsi traversé une phase de disproportion de leurs niveaux de fécondité. À cette phase de divergence relativement prolongée dans le temps, on a vu succéder un processus de reconvergence (Yaakoubd, 1997a). Ce dernier s'est opéré sur un laps de temps relativement court et à un rythme nettement accéléré de sorte que les deux pays affichent de nouveau des niveaux comparables de leurs indicateurs de fécondité ; le taux de natalité et l'indice synthétique de fécondité, en l'occurrence.

Les figures 1 et 2, juxtaposant les estimations relatives à ces indicateurs à des dates précises et mettant en évidence les écarts enregistrés aux mêmes dates entre les deux pays, illustrent les processus de distanciation et de convergence décrits ci-dessus.

FIGURE 1 : ÉVOLUTION DES TAUX BRUTS DE NATALITÉ AU MAROC ET EN ALGÉRIE (‰)



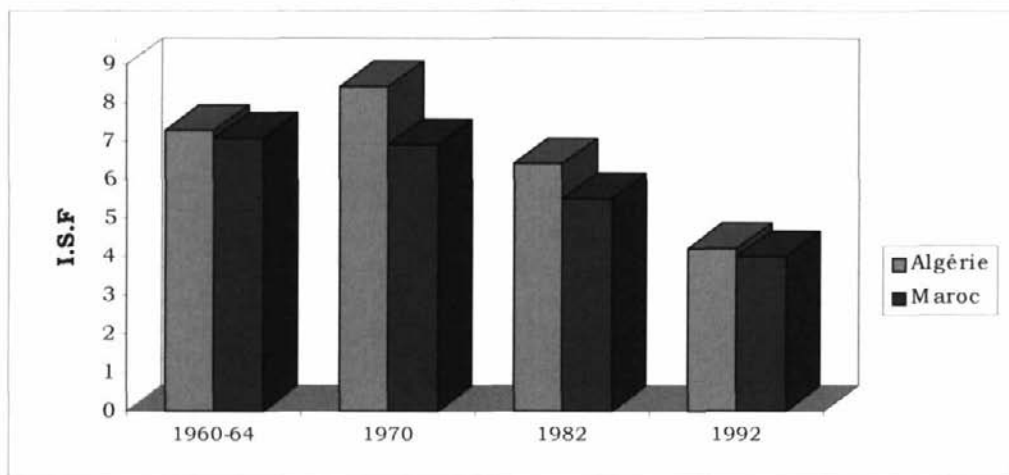
Source : Direction de la Statistique pour le Maroc et Office National des Statistiques pour l'Algérie

Que l'on fasse référence au taux brut de natalité ou à l'indice synthétique de fécondité, les deux indicateurs sont, en effet, unanimes à confirmer les faits précédemment relevés. Ils affichent tous les deux des niveaux à la fois fort élevés et très peu différenciés vers le début des années soixante. Les estimations avancées pour cette période sont pour le Maroc et l'Algérie, respectivement, de l'ordre de 47‰ et 48,8‰ pour ce qui est du taux brut de natalité et d'environ 7,1 et 7,3 pour ce qui est de l'indice synthétique de fécondité.

Ils s'écartent nettement au cours des décennies 1970 et 1980 et retrouvent des niveaux quasi-similaires dès l'abord de la décennie 1990. Au cours de cette période, les écarts qui avaient culminé (en faveur de l'Algérie) à environ 4,5 points pour ce qui est du taux brut de natalité et 1,5 points pour ce qui est de l'indice synthétique de fécondité se sont progressivement atténués pour rechuter, respectivement, à 0,9 points et 0,2 points en faveur du même pays².

² Une reconstruction beaucoup plus détaillée des tendances de la fécondité au Maroc et en Algérie est fournie par notre papier intitulé « *La fécondité dans le monde arabe : tendances et facteurs d'évolution* » et publié dans les Actes du Congrès Régional Arabe de Population, le Caire du 8 au 12 décembre 1996. Dans ce papier où la comparaison a été étendue à d'autres pays arabes, une remarquable convergence des niveaux récents de la fécondité a été observée non seulement entre le Maroc et l'Algérie, mais aussi entre leurs voisins de l'Afrique du Nord ; en

FIGURE 2 : ÉVOLUTION DES INDICES SYNTHÉTIQUES DE FÉCONDITÉ AU MAROC ET EN ALGÉRIE



Source : Direction de la Statistique pour le Maroc et Office National des Statistiques pour l'Algérie

À ces mouvements successifs d'émergence et de quasi-disparition de contrastes qui ont marqué le fléchissement des fécondités marocaine et algérienne, bien des faits explicatifs peuvent être évoqués. Ces faits relèvent, en premier lieu, des évolutions socioculturelles plus ou moins favorables ou défavorables que ces pays ont connues.

Ainsi, l'Algérie où le discours politique s'est longtemps prononcé en défaveur de toute mesure de contrôle des naissances, a vu du coup sa fécondité longtemps plafonner à des niveaux élevés et a, de ce fait, connu la baisse la plus tardive. Ce n'est, en effet, que vers la seconde moitié des années 1980 qu'une véritable transition de fécondité s'y est amorcée³.

Le Maroc, quant à lui, malgré sa constante indéniable avance sur l'Algérie, fût rapidement rattrapé par ce dernier du fait de la lenteur du processus de transition féconde qu'il a connu. Lenteur qui est due, en bonne partie, aux timides mesures d'accompagnement prises parallèlement au lancement du programme de planification familiale marocain. Mesures dont le manque d'envergure, surtout sur le plan institutionnel et sur celui de la législation concernant la femme, a fortement réduit la portée de ce programme pourtant initié dès la seconde moitié des années 1960⁴.

Au-delà des frontières géographiques, ce sont donc surtout les choix politiques et les transformations socioculturelles qui ont prévalu dans chacun de ces deux pays au lendemain de leur indépendance qui ont conditionné les changements ayant affecté les modes de reproduction de leurs populations respectives.

En dépit du caractère visiblement distinct de ces choix et transformations, la tendance à la réhomogénéisation des régimes de fécondité est, désormais, une réalité effective et de plus en plus affirmée. Elle l'est d'autant plus que des signes de convergence sont également perçus au

l'occurrence la Tunisie et l'Égypte. Les quatre pays sont, actuellement, pratiquement aux mêmes stades transitionnels et affichent, désormais, des niveaux de fécondité quasi-similaires.

³ Pour plus de détails sur la genèse et l'évolution de la politique de population en Algérie voir Kouaoui (1996) qui fournit une fine analyse de l'évolution de la position algérienne en matière de politique de population et du rôle de cette politique dans le spectaculaire déclin qu'a connu la fécondité en Algérie.

⁴ Une analyse plus détaillée à ce sujet est fournie par notre article intitulé « *Vingt ans de planification familiale au Maroc : aperçu et appréciation* » paru dans le numéro 13 de la revue de l'INSEA, pp 57-64.

niveau des indicateurs afférent aux déterminants les plus proches de cette fécondité ; en l'occurrence le mariage précoce et la pratique contraceptive.

Le recul du premier phénomène et l'avancée du second, bien que s'étant effectué à des cadences variables selon le pays, ont depuis quelque temps mené à des modèles de nuptialité et des prévalences contraceptives quasi-identiques. Déjà en 1987, de fortes similarités sont observées au niveau des indicateurs de nuptialité. Évalué à près de 23,8 ans en Algérie, l'âge au premier mariage féminin est estimé la même année à environ 23,5 ans au Maroc. La proportion de femmes célibataires à 20-24 ans, quant à elle, établie à 52% en Algérie a été située aux alentours de 55% au Maroc. Ce qui dénote d'une frappante similitude des comportements matrimoniaux prévalant depuis quelque temps dans les sociétés marocaine et algérienne.

Cette similitude a mis plus de temps à s'établir au niveau de l'extension de la pratique contraceptive. La raison en est le retard accusé par le gouvernement algérien en matière d'adhésion à une politique volontariste de maîtrise de la croissance naturelle de sa population. Rappelons, en effet, que jusqu'à 1982, l'Algérie n'a pas eu de politique officielle de limitation des naissances (Kouaouci, 1995). Tout au contraire, elle a jusque là fermement rejeté une telle option et s'est même érigée pendant longtemps à la tête de plusieurs pays refusant toute action anti-nataliste.

Ce n'est qu'en 1983 qu'un programme visant la réactivation de la régulation des naissances a été officiellement lancé. Ce programme, malgré un retard de plus d'une quinzaine d'années par rapport à celui du Maroc, allait rapidement réduire son handicap et revenir à une performance comparable à celle réalisée par le programme marocain. Estimé à environ 58,8% à l'issue de l'enquête PAPCHILD (1997) conduite récemment au Maroc, le taux de prévalence contraceptive a été évalué à près de 56,9% suite à l'Enquête Nationale sur les Objectifs de la mi-décennie réalisée en 1995 en Algérie. Force est donc de constater que la convergence à ce niveau est également en voie de s'accomplir.

Dans l'ensemble, la tendance aussi bien au niveau des fécondités marocaine et algérienne que de leurs déterminants proches est actuellement à la convergence. Les voies empruntées et les chemins parcourus pour parvenir en fin de compte à des régimes de fécondité, à bien des égards, fort similaires ne peuvent, certainement en aucun cas être assimilables. Tout au contraire, les décalages et retards avec lesquels certains choix ont fini par être pris et les discordances au niveau des priorités de développement ayant prévalu dans ces deux pays témoignent, à l'évidence, d'évolutions socio-économiques assez dissemblables.

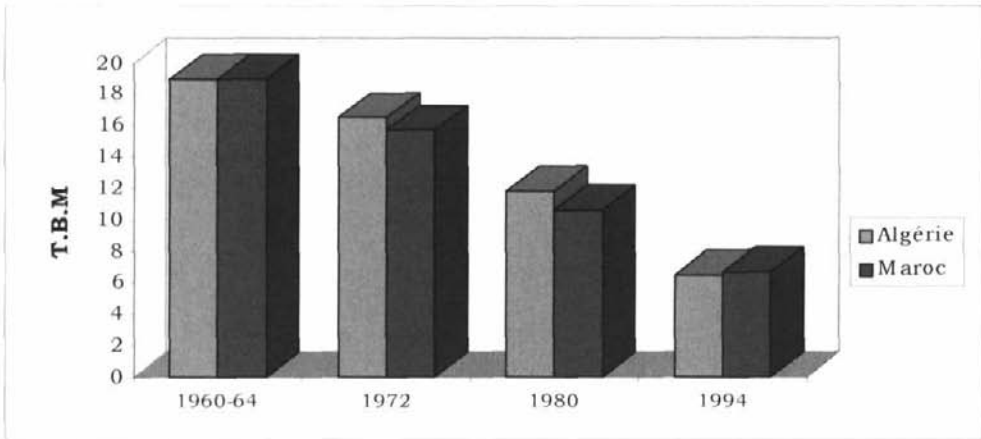
Au nationalisme algérien, à sa volonté manifeste de restaurer les valeurs arabo-islamiques et à son refus des valeurs occidentales s'oppose un libéralisme marocain se voulant à la fois porteur de valeurs traditionnelles et ouvert à des influences occidentales. Au modèle de croissance marocain axé, avant tout, sur l'économique et n'accordant qu'une piètre importance au social s'est longtemps opposé le modèle algérien dans lequel l'intérêt accordé aux secteurs sociaux était, jusqu'à il y a quelques années, nettement plus présent. Autant de divergences, qui malgré l'importance des aspects auxquels elles se réfèrent et les impacts différentiels qu'elles sont susceptibles de produire n'ont pas empêché les régimes de fécondité propres à ces deux sociétés de finir par converger.

2 - Les régimes de mortalité : quasi-similitude des progrès réalisés au niveau de la survie générale, mais des avancées disproportionnées en matière de lutte contre la mortalité des enfants

Plus que la fécondité, la mortalité est un phénomène par rapport auquel les trajectoires prises dans le temps au Maroc d'une part, et en Algérie d'autre part, ont été beaucoup moins contrastées. Il est acquis que la survie s'est nettement améliorée dans ces deux pays. Cette

amélioration observable, à l'évidence, à partir des figures 3 et 4 est unanimement confirmée par tous les chercheurs s'étant intéressé à la question⁵.

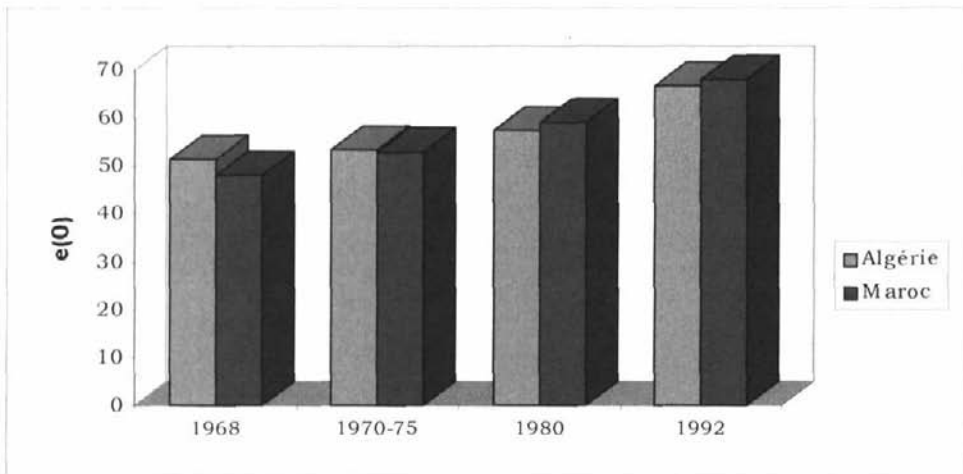
FIGURE 3 : ÉVOLUTION DES TAUX BRUTS DE MORTALITÉ AU MAROC ET EN ALGÉRIE (‰)



Source : Direction de la Statistique pour le Maroc et Office National des Statistiques pour l'Algérie

Enclenché depuis le début des années soixante, le processus de baisse de la mortalité s'est opéré pratiquement au même rythme dans les deux pays. Des décalages ont été observés en faveur de l'un ou l'autre pays à certaines périodes, mais leur importance est demeurée de faible ampleur. Les taux bruts de mortalité qui plafonnaient à 19‰ vers le début des années 1960, allaient régresser à 16-17‰ dix ans plus tard, pour atteindre les 11-12‰ vers 1980 et se situer autour de 6-7‰ vers le milieu de la décennie en cours.

FIGURE 4 : ÉVOLUTION DES ESPÉRANCES DE VIE À LA NAISSANCE AU MAROC ET EN ALGÉRIE



Source : Direction de la Statistique pour le Maroc et Office National des Statistiques pour l'Algérie

⁵ Voir notamment à ce sujet les résultats d'un mémoire de troisième cycle intitulé « *La mortalité au Maghreb : analyse comparative des tendances et des déterminants* » récemment (1997) soutenu à l'INSEA.

Cette quasi-similitude des transitions de mortalité marocaine et algérienne trouve également confirmation dans les progressions respectives enregistrées par l'espérance de vie à la naissance. En effet, partis de niveaux très bas, se situant autour de 48 à 51 ans vers la seconde moitié des années 1960, les deux pays allaient, pratiquement une décennie plus tard, être encore à près de 53 ans d'espérance de vie. Et ce n'est qu'au cours des années 1980 et 1990 que les gains d'espérance de vie allaient progresser aux rythmes les plus rapides pour les propulser à des niveaux de plus en plus élevés, se situant autour de 57 à 59 ans en 1980 et 67 à 68 ans dès le début de la décennie en cours.

Il est à noter, cependant, que si la survie dans sa globalité a pratiquement progressé au même rythme dans les deux pays et si, actuellement, la mortalité générale est quasiment de même niveau au Maroc qu'en Algérie, il en est tout à fait autrement lorsque cette mortalité est appréhendée dans sa composante la plus conséquente ; en l'occurrence celle infanto-juvénile. Les progrès réalisés à ce niveau semblent, en effet, s'être accomplis à des cadences variables selon le pays et la période considérés.

Ainsi, en se référant à la mortalité à moins de 5 ans dans son ensemble, les deux pays qui affichaient des niveaux extrêmement élevés au début des années 1960, allaient connaître, par la suite, des déclin substantiels mais à des rythmes variables d'un pays à l'autre. Le risque de décès de la naissance au cinquième anniversaire, qui dépassait partout les 200‰ en 1960, n'allait guère descendre en deçà de ce seuil dix ans plus tard en Algérie. Toutes choses étant égales par ailleurs, son recul sur la même période semble s'être effectué à un rythme nettement plus rapide au Maroc où il a été estimé à environ 174‰ en 1970-74.

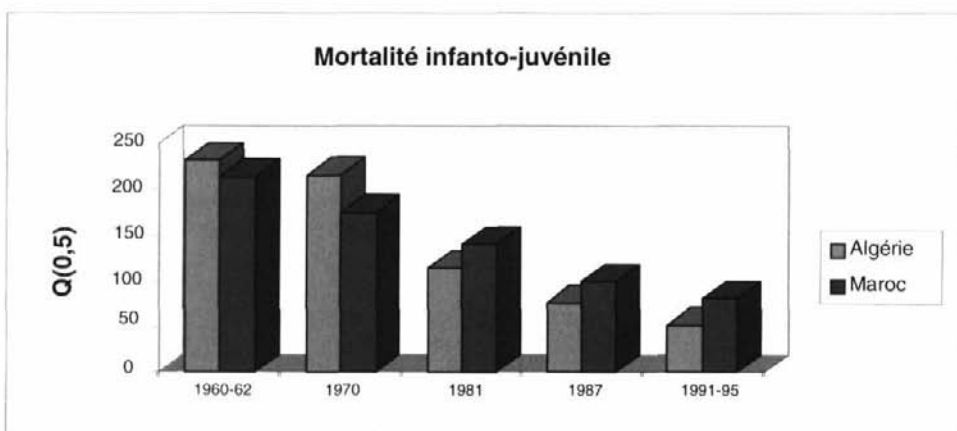
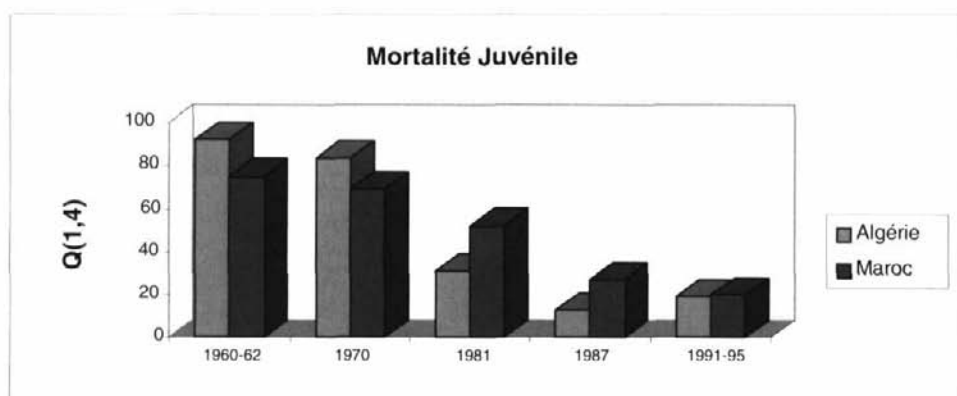
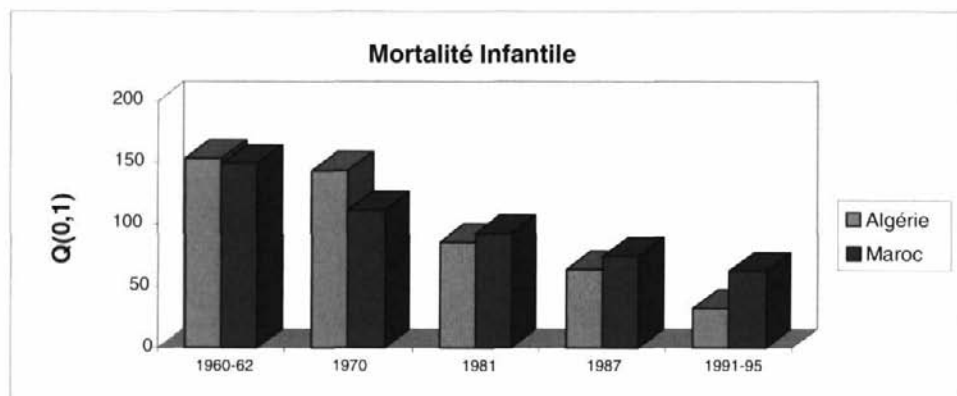
Ce devancement marocain n'allait pas tenir longtemps, puisque dès l'amorce de la décennie 1980⁶, l'Algérie allait prendre le relais et se maintenir constamment en tête. La plus rapide baisse de la mortalité aux jeunes âges que ce pays aurait connue depuis lors, lui a permis non seulement de rattraper son retard par rapport au Maroc mais aussi de le devancer largement, et ce aussi bien au niveau de la lutte contre la mortalité des enfants dans son ensemble qu'au niveau de l'atténuation des risques afférent à ces composantes infantile et juvénile. Les dernières estimations issues de l'enquête PANEL marocain et de l'enquête algérienne sur les objectifs de la mi-décennie, toutes deux conduites en 1995, dévoilent des niveaux de mortalité infantile allant du simple au double : 32‰ en Algérie contre 62‰ au Maroc⁷.

Les traits de convergence qui ont marqué les processus transitionnels, aussi bien de fécondité que de mortalité, au Maroc et en Algérie, sont désormais nettement moins apparents lorsque c'est la mortalité aux jeunes âges et ses composantes qui sont prises en considération. Les raisons de cette exception sont, sans doute, à rechercher du côté du caractère indéniablement plus sensible de cette mortalité aux changements socio-économiques plus ou moins favorables ou défavorables et aux structures sociétales marquées par leur relative équité ou leur franche inégalité.

⁶ Le ralentissement de la baisse de la mortalité aux jeunes âges au Maroc coïncide, tout curieusement, avec le démarrage du programme d'ajustement structurel dont les retombées négatives sur le plan social, en particulier, sont aujourd'hui unanimement reconnues même par les instigateurs de ces programmes ; en l'occurrence la Banque Mondiale et le Fond Monétaire International.

⁷ Il semble, cependant, que la mortalité infantile marocaine aurait connu une importante baisse ces dernières années. Les premières estimations issues de l'enquête conduite au Maroc de Novembre 1996 à Avril 1997 dans le cadre du Pan Arab Project for Child Development (PAPCHILD) situent, en effet, le niveau de cette mortalité à environ 37‰.

FIGURE 5 : ÉVOLUTION DES QUOTIENTS DE MORTALITÉ AUX JEUNES ÂGES AU MAROC ET EN ALGÉRIE (‰)



Source : Direction de la Statistique pour le Maroc et Office National des Statistiques pour l'Algérie

Il est à noter à ce propos que tant les atouts de développement que leur mise au service d'une amélioration des conditions socio-sanitaires des populations n'ont rien d'analogue dans les deux pays. Le modèle de croissance adopté par le Maroc depuis son indépendance a, tout le temps, privilégié l'économique par rapport au social. Les années d'ajustement structurel n'ont fait que renforcer ce privilège au prix d'un délaissement progressif des secteurs sociaux. Le système économique «centralisé» sur lequel s'est axé l'approche de développement algérienne a, certes, donné lieu à des réalisations sur le plan social, mais ses dysfonctionnements et sa forte dépendance des recettes pétrolières n'ont pas tardé à se manifester. La chute des prix du gaz amorcée dès 1986, s'est, en effet, accompagnée de conséquentes réductions des dépenses sociales. Ce qui n'a pas été sans donner lieu à une aggravation des crises d'emploi et de logement, à une chute du pouvoir d'achat, à l'émergence de poches de pauvreté et a, du coup, conduit à l'apparition et à l'extension des tensions sociales⁸.

En dépit de ces tensions, le bilan en matière de développement social, une quarantaine d'années après les indépendances, semble être beaucoup moins positif pour le Maroc que pour l'Algérie. Les quelques indicateurs sociaux et de santé que nous reprenons dans le tableau 1 confirment de façon unanime notre propos.

TABLEAU 1 : ESTIMATIONS RÉCENTES DES NIVEAUX DE QUELQUES INDICATEURS À CARACTÈRE SOCIO-SANITAIRE AU MAROC ET EN ALGÉRIE

Indicateur	Maroc	Algérie
Taux d'alphabétisation féminine (%)	27,7	43,5
PNB par tête (\$ US)	942	2348
Population ayant accès aux services de santé (%)	70	98
Population ayant accès à l'assainissement (%)	41	91
Population ayant accès à l'eau potable (%)	55	78
Femmes recevant des soins prénataux (%)	33	57
Accouchements assistés par un personnel qualifié (%)	40	77
Nombre d'habitants par médecin	2950	1064
Population en état de pauvreté (%)	41,7	28,6

Source : Rapport sur le développement humain (PNUD, 1997)

Qu'il s'agisse, en effet, d'alphabétisation, de couverture médicale, d'accès aux services sociaux et de santé, de lutte contre la pauvreté ou de tout autre domaine à caractère socio-sanitaire, les indicateurs de développement humain tels que publiés dans le récent rapport du PNUD, placent systématiquement le Maroc dans une position nettement moins confortable que l'Algérie. Cela ressort à l'évidence à partir d'une comparaison des performances réalisées au niveau des aspects cités ci-dessus, plus particulièrement.

Le retard manifestement accusé par le Maroc dans le domaine de la couverture socio-sanitaire est sans doute, pour une bonne partie responsable de son moindre succès dans la lutte contre la mortalité aux jeunes âges⁹. Les inégales performances en matière de développement social ne doivent, cependant, pas être prises pour les seuls éléments à incriminer en vue de l'explication des évolutions plus ou moins contrastées de la survie infantile dans les deux pays.

⁸ Pour de plus amples détails sur les visions de développement et les crises traversées par chacun de ces pays ainsi que leurs impacts sociaux voir Branciard (1994) et Leveau (1993).

⁹ Un examen assez détaillé et sur la base des données les plus récentes est fourni à ce sujet pour le cas marocain par notre article intitulé « La situation socio-démographique au Maroc à la veille de l'an 2000 » paru dans GENUS, vol LIII, n 3-4, 1997, pp243-259.

D'autres facteurs sont, en effet, suspectés d'avoir conditionné les trajectoires prises par le phénomène, du moins à certaines périodes et probablement plus pour un pays que pour l'autre.

Dans cet ordre d'idée, la question du lien entre le revirement vers une démographie ouvertement contrôlée et l'enclenchement effectif de la baisse de la mortalité des enfants mérite à juste raison d'être posée, spécialement dans le cas algérien. Le déclenchement quelque peu tardif de la transition de mortalité algérienne n'est-il pas, dû - du moins en partie - à la position anti-malthusienne dans laquelle l'Algérie s'est pendant longtemps cantonnée? Nous savons tous, en effet, que les baisses respectives de la fécondité et de la mortalité ne se sont jamais et nulle part effectuées de manières totalement indépendantes. Quel que soit le contexte socio-culturel et économique dans lequel elles s'accomplissent, les expériences vécues à ce propos montrent que là où la fécondité est la plus élevée, c'est là aussi où la mortalité aux bas âges sévit le plus.

Le maintien, pendant longtemps, de la fécondité algérienne à des niveaux relativement élevés, comme conséquence de son ralliement quelque peu tardif au rang des pays à politique anti-nataliste ouvertement affirmée et engagée, n'a semble-t-il fait qu'entraver les efforts consentis par ce pays dans le domaine socio-sanitaire. Les retombées favorables que les progrès réalisés dans ce domaine auraient pu avoir sur la santé et la survie des enfants ont, de ce fait, été inévitablement ajournées.

Ces assertions sont d'autant plus justifiées que l'essentiel de la baisse, aussi bien de la fécondité que de la mortalité algérienne, se sont effectuées juste quelques années après l'adoption officielle par l'Algérie d'un programme d'action visant la maîtrise de sa croissance démographique. En effet, si c'est comme nous avons pu nous en rendre compte, les reculs les plus substantiels de la mortalité et de la fécondité algériennes se sont fait attendre jusque vers le début des années 1980, c'est également à partir de cette même décennie que la pratique de la limitation volontaire des naissances a commencé à prendre réellement de l'ampleur dans ce pays.

3 - Les structures par âge et par sexe : une jeunesse encore partout prépondérante et un potentiel reproductif, indistinctement, sans cesse croissant

Aussi importantes que soient les changements opérés au niveau des phénomènes de mouvement et aussi conséquentes que soient leurs variations dans le temps et dans l'espace, ce sont en définitive les structures d'une population qui déterminent plus directement son présent et conditionnent plus tard son avenir.

Il est certain que les processus transitionnels décrits auparavant, au niveau des régimes de fécondité et de mortalité des sociétés marocaine et algérienne, n'ont pas été sans s'accompagner de modification sensibles au niveau des structures de leurs populations respectives. Il est évident, en effet, que toute variation au niveau de ces phénomènes (la mortalité et la fécondité) se traduit tôt ou tard par une transformation au niveau des structures par âge et par sexe. Transformation qui, à son tour, n'est pas sans conditionner la dynamique future de ces populations.

Ce processus a été décrit de manière très explicite par la plupart des définitions avancées au sujet du concept de transition démographique. Citons, par exemple, celle retenue par la National Academy of Sciences (1973) qui définit la transition démographique comme étant le passage d'une situation de forte mortalité et de forte fécondité induisant une population jeune, à une situation de baisse de la mortalité induisant une population encore plus jeune, puis baisse de la natalité induisant une population vieille par rétrécissement de la base de la pyramide et survie plus allongée aux âges avancés.

L'examen de l'évolution des structures par grands groupes d'âges dans les deux pays fait ressortir certains des faits décrits par ce processus.

TABLEAU 2 : ÉVOLUTION DES STRUCTURES PAR GRANDS GROUPES D'ÂGE ET DE LA PROPORTION DES FEMMES EN ÂGE DE PROCRÉER (EN %) AU MAROC ET EN ALGÉRIE

Groupe d'âge ou catégorie	Maroc				Algérie			
	1960	1971	1982	1994	1966	1977	1987	1995§
0 à 4 ans	18,9	16,2	15,2	12,2	19,4	18,7	16,6	13,8
5 à 14 ans	25,4	29,6	26,9	24,8	27,8	29,1	27,5	26,6
15 à 59 ans	48,3	47,1	51,3	55,9	46,2	46,4	50,1	53,8
60 ans et plus	7,4	7,1	6,3	7,1	6,6	5,8	5,8	5,8
Femmes âgées de 15 à 49 ans	44,7	43,6	46,8	50,6	46,2	46,4	50,1	50,9

Source : Recensements de population

§ : Les proportions pour 1995 sont tirées des estimations publiées par la Direction de la Population, Ministère de la Santé et de la Population, Algérie.

La réduction de la part des moins de 5 ans, consécutive à une baisse de la fécondité est, en particulier, nettement perçue pour les deux pays. Et en concordance avec les déclinés enregistrés de la fécondité, là où le phénomène a baissé le plus, c'est là également où la proportion des enfants en bas âges (0-4 ans) s'est réduite le plus. La part des moins de 5 ans, qui, pour les deux pays, tournait autour de 19% au début des années 1960, n'est plus que de près de 14% actuellement. En Algérie où le déclin de la fécondité a été le plus tardif, cette part est demeurée importante jusqu'à vers la fin des années 1970 où elle a été estimée à environ 18,7%.

Cependant, si l'effet des baisses de fécondité sur les bases des pyramides algérienne et marocaine est assez perceptible, celui des reculs des mortalités et des allongements des durées de vie sur les sommets de ces mêmes pyramides est, par contre, beaucoup moins évident. Tout curieusement, on observe, en effet, que parallèlement aux gains de survie enregistrés, la proportion de personnes âgées est demeurée quasi-stable. A en croire les données issues des recensements réalisés dans chacun de ces pays, cette proportion aurait même connu une légère régression.

Tout semble donc indiquer qu'en dépit des changements ayant affecté les régimes de fécondité et de mortalité de ces deux pays et malgré les étapes franchies en matière de transition démographique, la jeunesse des populations algérienne et marocaine demeure encore très affirmée. Plus d'un tiers de chacune de ces populations est encore composé de personnes âgées de moins de 20 ans.

Cette jeunesse pose et posera bien des défis aux efforts de développement consentis et à consentir dans ces deux pays. Les charges humaines et sociales (santé, éducation, emploi, logement, ... etc.) qu'elle induit deviennent, en effet, de moins en moins supportables par des économies où la crise, installée déjà depuis quelques années, prend au fil du temps un caractère de plus en plus structurel et multi-sectoriel.

La pression qu'exercera cette jeunesse sur les ressources économiques de ces pays et les contraintes et choix qu'elle imposera à chacun d'eux sont d'autant plus à craindre que leur potentiel reproductif n'a fait que se renforcer au fil des années. Il est à noter, en effet que la proportion des femmes en âge de reproduction, déjà fort élevée dans les années 1960, n'a cessé de croître depuis. Actuellement, plus de la moitié des femmes marocaines et algériennes sont des mères potentielles : c'est dire combien l'avenir démographique de ces pays est inquiétant et combien l'héritage de leur passé prolifique pèse sur leurs structures actuelles et commande leur évolution future.

Conclusion

Avec des référentiels culturels à nombreux égards similaires, mais avec des systèmes économiques et des organisations sociales à multiples points de vue dissemblables, le Maroc et l'Algérie parviennent, au terme de leurs parcours transitionnels, à des régimes démographiques manifestement fort identiques. Cette identité, autrefois perdue et depuis quelque temps retrouvée, est d'autant plus remarquable qu'on la retrouve non seulement au niveau des indicateurs relatifs mais également au niveau des effectifs absolus de population. Le dernier recensement conduit au Maroc en 1994 a évalué la population marocaine à un peu plus de 26 millions d'habitants. L'évaluation avancée pour la population algérienne, la même année, est de l'ordre de 27,2 millions d'habitants, selon un bulletin publié par la Direction de la Population du Ministère de la Santé et de la Population algérien. C'est dire à quel point l'uniformisation des paysages démographiques est entrain de s'accomplir de part et d'autre les frontières géographiques qui séparent ces deux pays et délimitent leurs espaces de peuplement. C'est dire, également, combien l'homogénéisation des mouvements et structures respectives à ces populations progresse, malgré les choix politiques et les options de développement nettement différents que leurs gouvernements ont adopté. Les structures sociales et les crises économiques auxquelles ces choix et options ont donné lieu dans les sociétés marocaine et algérienne, bien qu'ayant été différemment vécues par chacune de ces sociétés, n'ont pas empêché le processus de convergence démographique de s'amorcer, de s'élargir et de progresser. C'est là un exemple parfait d'une situation où les multiples frontières s'écroulent pour ne différencier que faiblement, pour ne pas dire aucunement, les régimes démographiques...

BIBLIOGRAPHIE

- M. BRANCIARD (1994) : *Le Maghreb au cœur des crises*, Éditions de la Chronique Sociale, Lyon, France, 169 pp.
- A. KOUAOUCI (1995) : «*Tendances démographiques au Maghreb et politiques de population*» in *Population et environnement au Maghreb*, ed. par A Yaakoubd et al., Med Campus, Académia, l'Harmattan, pp 59-79.
- A. KOUAOUCI (1996) : «*Genèse et évolution de la politique de population en Algérie (1962-94)* » International Planned Parenthood Federation, Arab World Region, Tunis, Tunisie, 62 pp.
- R. LEVEAU (1993) : *Le sabre et le turban, l'avenir du Maghreb*, Éditions François Bourin, Paris, France, 272 pp.
- PNUD (1997) : *Rapport sur le développement humain 1997*, Nations Unies, New York, USA, 245 pp.
- République Algérienne Démocratique et Populaire (1994a) : *Rapport National, Conférence Internationale sur la Population et le Développement*, Le Caire 5-13 septembre 1994, 69 pp.
- République Algérienne Démocratique et Populaire (1994b) : *Enquête sur la Santé Maternelle et Infantile*, Ministère de la Santé et de la Population, Office National des Statistiques, Algérie, 402 pp.
- République Algérienne Démocratique et Populaire (1995) : *POP info*, Vol 1 n°1-4, Ministère de la Santé et de la Population, Direction de la Population, Algérie
- République Algérienne Démocratique et Populaire (1996) : *Enquête sur les objectifs de la mi-décennie* Ministère de la Santé et de la Population, Direction de la Prévision, Algérie, 225 pp.

- A. YAAKOUBD (1992) : «Vingt ans de planification familiale au Maroc : aperçu et appréciation» Revue de l'INSEA, Rabat, n° 13, pp 57-64.
- A. YAAKOUBD (1996) : «*La fécondité dans le monde arabe : tendances et facteurs d'évolution (1960-95)*» Actes du Congrès Régional Arabe de Population, le Caire du 8 au 12 Décembre 1996, UIESP, pp 164-184.
- A. YAAKOUBD (1997a) : «*La transition de fécondité au Maroc : faits et facteurs*» GENUS, vol LIII, n°1-2, Rome, Italie, pp 189-202.
- A. YAAKOUBD (1997b) : «*La situation socio-démographique au Maroc à la veille de l'an 2000*» GENUS, vol LIII, n°3-4, Rome, Italie, pp 243-259.
- A. YAAKOUBD (1998) : «*Pathways of fertility transition and its determinants in the North African Arab countries*» communication présentée au Workshop sur « New demography in the Arab region», le Caire du 26 au 29 Juillet 1998, American University in Cairo, Social Research Center, 20 pp.